

Ecole De FRANCIN
Année scolaire 2023/2024

COMPTE RENDU 2ème CONSEIL D'ÉCOLE
Lundi 4 mars 2024

Enseignants : Mmes Christine COPPIN, Stéphanie DURET, Valérie GERMAIN, Corinne SENECHAL, Stéphanie LEPELLEY, Mrs. Guy PICHON et Thierry FERRE

Mairie : Mmes Caroline LEVANNIER (Maire de la commune déléguée de Francin, adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse et du conseil municipal enfant), Marie-Ange LE CERF (Responsable Pôle Enfance Education Culture)

Parents d'élèves : Mmes Emmanuelle THUISSARD VIOLETTE, Elodie MALLET, Magali NEDELEC, Marianne GREPILLAT, Mathilde CHERENE, Anne-Claire TOUSSAINT, Solène FALCOZ, Perrine NESI Mrs Raphaël BOUJU, Guillaume COINTY, Jean-Pierre MOUILLARD,

Excusées : Sophie Zurecki (parent délégué), Marie Lassiaz (DDEN)

I – Bilan des activités passées et liste des activités à venir

- Depuis le dernier conseil d'école du 16 novembre 2023, les activités réalisées :
 - Cycle natation du 23/11 au 18/12 les lundis et jeudis après-midi
 - 5/12 Intervention de Mme Dubonnet dans les classes du CP au CM2 sur l'immunologie
 - Cycle école et cinéma classes maternelles 1ere séance 12/12 cinéma de Montmélian
 - 19/12 après-midi Musée des beaux-arts de Chambéry Classes de CE2/CM1 et CM1/CM2
 - 19/12 intervention ASDER sensibilisation sur l'énergie classe de CM1/CM2
 - 21/12 après-midi Musée d'arts de Chambéry Classes de CP et CE1/CE2
 - 22/12 goûter Noël
 - Cycle patinoire du 8 au 26 janvier lundis/vendredis matin PS/MS
 - 15/22/29 janvier 2024 musée Faure à Aix les bains pour toutes les classes
 - 16/2 carnaval
 - durant cette période, la classe de CM1/CM2, plantation d'un bosquet comestible aux abords de l'école
 - Janvier 2024 : cycle ski de fond annulé faute d'enneigement, il sera probablement remplacé par un cycle randonnée sur les mois de mai et juin 2024.
- Les activités à venir :
 - Cycle musique/chant du 4 mars au 24 juin soit 12 séances les lundis 1h/classe
 - 5/3, 19/3, 2/4, 7/5, 2/7 cycle jardinage pour les PS/MS et MS/GS, avec intervention de l'association Environnement et partage, activité financée par Cœur de Savoie
 - 5/3 ASDER, intervention dans les classes de CM1/CM2, CP et MS/GS , sensibilisation à l'économie d'eau.
 - 7/3 Musée de Grenoble, 2 parcours sur la journée CP et MS/GS
 - 8/3 Cycle école et cinéma classes maternelles, « A table »
 - 12/3 matin Musée d'arts de Chambéry Classes de PS/MS et MS/GS
 - 22/3 Musée de Grenoble, visite libre PS/MS le matin et CE1/CE2 CM1/CM2 l'après-midi.
 - 22/3, 12/4, 23/5, 4/6 Classe de CE2/CM1 dans le cadre du projet d'Atlas de la biodiversité communale, animations prévues avec le parc des Bauges
 - 8/4 fête des 100 jours d'école Classes de PS/MS, MS/GS, CP
 - 2/5 Cycle école et cinéma classes maternelles, « La petite taupe »

- 24/5 rencontre avec un auteur Muzo sera présent dans l'école pour les classes de MS/GS, CP, CE2/CM1
- Classe de découvertes à St Front (Haute Loire) du 17 au 21 juin (classe de MS/GS) et du 19 au 21 juin (classe de PS/MS) avec pour Thème Equitation et ferme
- Fête de l'école 28 juin
- Un cycle randonnée est en préparation

II/ Présentation du plan de prévention du harcèlement scolaire 2020/2024

L'école participe au programme pHARe Plan Prévention du Harcèlement Scolaire. Ce plan a été débuté en 2020 et s'étend jusqu'en 2024. Le lien précisant les enjeux de ce plan est disponible sur le site de l'école.

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées, fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources

Ce plan met à disposition un protocole national de traitement des situations, actualisé à la rentrée 2023, pour tenir compte des nouvelles mesures. Il accompagne les personnels dans le traitement des situations d'intimidation ou de harcèlement, du signalement de la situation jusqu'à sa résolution, avec un suivi.

L'ensemble des actions menées par les écoles et les établissements donnent lieu à l'obtention d'un label. La labellisation comporte trois niveaux :

- niveau 1 - engagement
- niveau 2 - approfondissement
- niveau 3 – expertise

Pour le moment, l'école est au niveau I, la directrice Christine COPPIN a suivi une première formation.

III/ Présentation des comptes : compte de l'Association Sportive Scolaire (année scolaire 2023/2024) et le compte mairie/projet (année civile 2023)

L'école possède deux comptes distincts :

- Le compte de l'Association sportive :

Au début septembre il y avait 297.12€. Ce compte est alimenté par la demande de participation des familles à la coopérative scolaire, les marges financières effectuées lors de la vente de photographies de classe.

Les dépenses sont liées : aux licences de l'USEP, à l'achat de livres, de jeux, des produits alimentaires nécessaires à la réalisation d'ateliers de cuisines, les brioches de Noël et toutes les dépenses que les enseignants réalisent lors de petits achats pour leur classe, adhésion aux PEP (Pupilles de l'Enseignement Public).

- Le compte mairie/projet :

Celui-ci est alimenté exclusivement par la mairie. Chaque année la mairie alloue 50€ par enfant scolarisé au 1^{er} janvier de l'année en cours. Cette somme est versée généralement entre mai et juin. En septembre 2023, il y avait 2947€20. De ce montant il faut déduire les cours de natation, l'intervention du musicien en 2024, les spectacles, le cycle cinéma, le stage hip hop de l'année scolaire 2022-2023, l'intervention de l'apiculteur en juin 2023, une partie de la classe de découvertes en juin 2024.

IV- Questions diverses

- Cantine

Une explication a été donnée quant à la demande de réaliser un pique-nique lors de la troisième sortie de ski de fond. En effet, la sortie de ski a été annulée un jeudi après-midi pour le vendredi suivant, or la commande des repas se faisant le jeudi midi, il était impossible de décommander des repas pour les 5 classes même si la sortie été annulée une semaine en avance.

Il a été rappelé que les parents peuvent contacter directement le service périscolaire par mail ou par téléphone pour toutes questions d'ordre individuelles, pratiques...

Concernant les enfants qui possèdent un régime sans porc, suite à une étude menée il y a quelques années, le prestataire a choisi de faire un régime sans viande et non sans porc. Le service périscolaire a tenu à préciser que les enfants ne recevant pas de viande ont toujours un apport de protéines, que ce soit animal ou végétal. Cet apport devrait être précisé aux familles lors de l'affichage des menus.

Quant à la répartition des parts, la possibilité d'avoir un morceau de pain supplémentaire, celle de se resservir, la représentante du service périscolaire a expliqué que les enfants peuvent se resservir. L'objectif étant d'avoir le moins de déchets alimentaire, les parts sont élaborées en fonction du nombre d'enfants et de leur âge. Cependant, elle a précisé que l'équipe venait d'embaucher de nouveaux agents et qu'ils manquaient sans doute d'expérience afin d'identifier les besoins des enfants en fonction de leur âge. Les nouveaux agents devraient bénéficier prochainement d'une formation par un agent de la restauration afin de pallier à cette problématique.

- Périscolaire

L'équipe du périscolaire a précisé le choix fait par l'enfant de porter ou non son manteau lors des temps périscolaires. L'objectif est de permettre à l'enfant de ressentir le besoin de le mettre et reconnaître quand il a trop chaud. L'équipe reconnaît que la communication faite auprès des enfants n'a peut-être pas été suffisante, l'équipe le réexpliquera aux enfants.

- Les haies du garage à vélos devraient être abattues car elles ne sont d'aucune utilité et demandent beaucoup d'entretien aux services techniques
- La mairie se renseigne sur les vols des arbustes plantés par les élèves
- Pour clore ce conseil quelques mots sur l'avancement de l'installation de la fibre optique afin que les enseignants et les élèves puissent utiliser les tablettes numériques. Ce chantier devrait se terminer dans les plus brefs délais.



Début de réunion 18h20, fin de réunion 19h05